

# Les licences Zoom UQAM

## Licence basique

- Depuis le 27 mars 2020, la licence basique n'est plus attribuée par défaut.

## Licence pro

- Depuis le 27 mars 2020, la licence pro est attribuée automatiquement à toute la communauté UQAM suite à l'authentification sur <https://zoom.uqam.ca> avec une adresse @uqam.ca ou @courrier.uqam.ca valide
- **durée illimitée**
- **personnalisation du numéro et de l'URL de la réunion par défaut**
- **limite de trois cents (300) participants**
- nombre de réunions illimité
- fonctionnalités de vidéoconférence : voix, vidéo, affichage de l'intervenant actif et partage d'écran simultané
- fonctionnalités de webconférence web : partage du bureau et applications, questionnaire, chat, etc.
- fonctionnalités de collaboration en groupe
- possibilité d'enregistrer la réunion sur l'ordinateur de l'animateur

Utilisations : rencontres de travail, de partage, de présentation ou de service. Parfait pour la formation hybrides synchrones ou à distance.

## Licence webinaire

- configurée par l'équipe **CCC (colloques, congrès, conférences)**
- **limite de cinq cents (500) ou mille (1000) participants**
- durée illimitée
- commandes pour les co-animateurs telles que la mise en sourdine / rétablissement du son des conférenciers
- sondage et boîte de dialogue question / réponse avec les réponses en direct ou par texte
- Inscription et rapports post-webinaire
- possibilité d'enregistrer la réunion sur l'ordinateur de l'animateur

Utilisation : conférence pour un grand nombre de participants.

Si le webinaire se déroule dans le cadre d'un événement (colloque, congré, conférence), consulter la page [Réunions et événements](#) du Service de l'audiovisuel.